

## Modification des modalités de soutien à la musique dès le 01.10.2019

Dispositifs de soutien	Délais de soumission	Réponse de décision	Valable dès le/ Première mise au concours
Saisons de musique classique	1x/an <b>30 juin</b> pour la saison à venir	15 septembre	01.10.2019/ 30.06.2020
Saisons de clubs de musiques actuelles	1x/an <b>30 juin</b> pour la saison à venir	15 septembre	01.03.2020/ 30.06.2020  <i><b>ATTENTION</b> : Le délai de dépôt de dossiers du 28.02.2020 pour l'octroi de la deuxième partie de saison 2019-2020 est maintenu.</i>
Festivals de musique classique	1x/an <b>31 octobre</b>	15 janvier	01.12.2019/ 31.10.2020  <i><b>ATTENTION</b> : La sous-catégorie <b>festivals classiques spécialisés sur une forme ou un style</b> est abandonnée et l'ensemble des festivals classiques sont traités ensemble. Cette modification sera applicable pour les festivals classiques spécialisés sur une forme ou un style de musique dès la mise au concours du 31 octobre 2020. Entre temps les demandes peuvent être soumises sous la catégorie festivals de musique classique aux délais usuels : 30.09.19, 30.11.19, 31.01.20, 31.03.20 et 31.05.20. Passé ces délais, le 31 octobre 2020 fait foi.</i>
Festivals de musiques actuelles et de chansons	1x/an <b>31 octobre</b> pour l'ensemble des festivals à venir	15 janvier	01.06.2020/ 31.10.2020  <i><b>ATTENTION</b> : Les délais de dépôt de dossiers du 30.11.2019 et du 31.05.2020 pour l'octroi des soutiens aux festivals d'hiver et respectivement d'été sont encore maintenus.</i>
Concerts ponctuels en Valais	2x/an <b>15 novembre</b> <b>15 mai</b> pour les concerts qui suivront	15 janvier 15 juillet	01.10.2019/ 15.11.2019 pour les concerts de la première partie de l'année 2020
Production de documents sonores	1x/an <b>15 juillet</b> pour les projets réalisés au cours des douze mois qui précèdent le délai ou qui verront le jour au cours des douze mois suivants	15 septembre	01.11.2019/ 15.07.2020  <i><b>ATTENTION</b> : La mise au concours du 31.10.2019 est maintenue.</i>

SCL 01.10.2019

